

# DSEM : un territoire gangrené et pollué... il faut arracher les mauvaises herbes !

Il y a maintenant un an, l'ATM de Rouen et son territoire ont connu un fort renouvellement : nouvelle DTSI, nouveaux encadrants, nouveaux techniciens issus du vivier ☐ Bref, du classique... avec une arrivée exclusive d'un personnel issu du Courrier ☐ Depuis, le personnel vit et travaille dans une ambiance totalement délétère...



## Avant, il y avait la paix...

Dans une ATM où la « paix » régnait, l'ambiance s'est très vite dégradée avec, il faut bien le dire, un fonctionnement qui est devenu carrément clanique, un fonctionnement en réseau. Pour le plus grand mal du personnel et, aussi, pour le fonctionnement et la qualité du travail rendu.

Soyons clairs : toutes les personnes ont le droit de s'apprécier (ou non d'ailleurs !). Le week-end peut être consacré au jeu des petits chevaux ou à participer à une chorale, y compris entre « collaborateurs », pas de problème. Mais une fois franchies les portes de l'atelier, il n'est pas possible de fonctionner comme une clique ! Ceci n'est pas une analyse de syndicalistes « hors sol » mais la triste réalité que vivent une partie de nos collègues depuis un an... Des preuves ? Elles s'accumulent depuis des semaines et des mois... et elles parlent toutes seules !

## Une pétition « spontanée » ?

Le point d'orgue, c'est une pétition « spontanée » signée le 2 février 2020, un « mix » de signatures, dont 7 du collectif managérial et 4 techniciens.

Cette pétition « courageuse » adressée au directeur de la DSEM dénonce « l'ambiance délétère qui règne dans nos locaux » et accuse Nicolas Viaux, militant SUD, (cité nommément) d'être « le responsable de cet état de fait ». Les courageux et courageuses signataires de préciser, « rien n'évoluera tant qu'il restera parmi nous ». Sous Vichy, certains auraient touché de belles primes... mais là, ça sera peut être de la promotion.

C'est ce qu'on pense au vu des derniers événements... nous y reviendrons plus loin !

Mais, a contrario, 11 techniciens ont signé un texte pour défendre Nicolas et rétablir la vérité.

SUD-PTT a bien connu ces pétitions « spontanées » dans la branche Courrier, pétitions qui fleurissaient à l'occasion de réorganisations, des pétitions initiées par l'encadrement qui portait la réorganisation en cause et signée, hélas, par de rares agents serviles avides de promotion avec Facteurs d'avenir. Une pratique indigne mais heureusement très minoritaire, faut-il le préciser ! Pratique minoritaire mais qui devrait être sanctionnée à propos d'encadrants qui accusent nominativement un militant, ou tout bonnement un agent quel qu'il soit ! Comment de tels personnages peuvent-ils croire un seul moment que cette initiative ne laissera pas de trace et n'aggraver pas la situation ? C'est se foutre du monde... comment peut-on continuer à se prétendre encadrants après un tel méfait ?

## Une médiation ?

Second point d'orgue : à force de réunions de CHSCT en CHSCT consacrées à ce sujet (où SUD n'a plus le poste de secrétaire depuis les dernières élections), un

**Par le présent courrier, nous techniciens de l'ATM de ROUEN souhaitons mettre un terme définitif à l'ambiance délétère qui règne dans nos locaux.**

**Chacun sait que le responsable de cet état de fait est NICOLAS VIAUX . Son activité et son influence sont malsaines envers ses propres collègues et la hiérarchie. Cela dure depuis des années.**

**Désormais nous désirons que les choses s'améliorent et rien n'évoluera tant qu'il restera parmi nous.**

**Merci de prendre en considération notre demande en urgence afin de retrouver de la sérénité et des conditions de travail « normales » .**



Fédération des activités postales et de télécommunications

25/27 rue des envergures 75020 Paris  
tel 01 44 62 12 00 — fax 01 44 62 12 34  
sudptt@sudptt.fr — www.sudptt.org

Juillet 2020

Union  
syndicale  
**Solidaires**

cabinet - Empreinte humaine - est sollicité par la Direction pour engager une médiation.

Tous les travaux qui vont être faits par le cabinet confirment nos dires et notre analyse : il y a deux camps dans l'ATM avec une participation active de tout le collectif managérial. Et avant l'arrivée « groupée » d'agents et cadres du Courrier, il n'y avait pas de clan... la conclusion s'impose d'elle même !

## **Un nombre d'arrêts hors norme !**

Dernier signe que tout va mal, le nombre d'agents en maladie. Au plus fort de la "crise", il y avait 5 agents arrêtés pour le même motif médical : « syndrome d'épuisement professionnel ». Un premier arrêt, celui de Nicolas, a déjà été reconnu comme accident de travail par la CPAM. Un second est en cours d'instruction par la Caisse primaire...

Pour toutes ces raisons, au dernier CHSCT consacré à cette affaire, nos élus ont demandé que les responsables hiérarchiques en cause soient suspendus de leur fonction d'encadrement, hélas sans réaction des autres élus.

Preuve ultime de la détérioration du climat, la direction a pris la décision de créer deux agences séparées géographiquement avec prise d'effet le 12 octobre et nomination d'un intérimaire encadrant.

## **La mémoire courte...**

Puisque notre militant, par ailleurs spécialiste du domaine CORP est mis en cause, les responsables de cette pétition devraient répondre à ces questions : qui les a aidés à leur arrivée pour monter le projet CRSH en février 2019 consistant à changer 70 stations en une journée, qui a formé plusieurs techniciens dans ce domaine ? Ce qui a valu à Nicolas avec un autre technicien de passer dans *Forum*, photo à l'appui !

## **Et maintenant, ça dépasse vraiment l'entendement !**

La séparation en deux ATM ne va pas répondre à l'autre question de fond sur le sujet : l'organisation du travail, ou plutôt la désorganisation devrait-on dire !

Car depuis des mois, on assiste à des choses surprenantes sur le territoire, qui éborgnent sacrément la QS, les procédures en vigueur et mettent "sous tension" les collègues.

Les techniciens du pôle Informatique/Réseau voient petit à petit leurs activités « glisser » vers d'autres techniciens. Ces collègues se retrouvent à aller faire de la maintenance dans les bureaux alors qu'ils ont toutes les compétences pour la gestion des sites tertiaires. Pourquoi pas, si la qualité est au rendez-vous... mais pas de chance !

Il n'est pas rare de voir des interventions clôturées mais qui nécessitent de revenir sur le même bureau quelques heures après.

Il est arrivé qu'un directeur d'établissement demande un badge supplémentaire à un technicien qui, très consciencieux, lui explique qu'il faut en référer au responsable sûreté pour le faire. Normal... mais « l'un du clan » se permet d'aller voir la RE (responsable d'exploitation) pour lui demander d'écrire à la DSEM, précisant qu'il en avait marre d'être entouré de feignants. Celle-ci refuse en estimant que le technicien initial avait correctement fait son travail. Et donc il se rapproche du directeur d'établissement pour qu'il écrive à la DSEM en soulignant l'incompétence du collègue qui n'a fait que respecter les procédures. Rappelons que ce "collègue" n'a aucun pouvoir hiérarchique... sur personne !

Nous sommes visiblement en face de la création d'un réseau professionnel totalement parallèle au sein de l'ATM, notamment en systématisant l'affichage de son portable personnel sur le matériel de la DSEM.

Résultat : récemment, un technicien déstocke un ordinateur pour partir en intervention, le bureau appelle pour le prévenir qu'un autre technicien (du «clan») doit venir... plus tard !

Voilà où en est la situation à l'ATM de Rouen.

Et nous le répétons : de tels comportements n'ont pas leur place à la DSEM, ni à la Poste, ni d'ailleurs dans le monde du travail !

**Et l'encadrement en porte aujourd'hui toute la responsabilité !**

**La direction de la DSEM doit savoir ce qui se passe au quotidien en la matière dans cette ATM.**

**Un audit sur ce mode de fonctionnement clientéliste - et qui désorganise le service - est indispensable.**

**Pour notre part, nous ne lâcherons pas sur ces deux aspects :**

**- la protection de la santé des collègues concernés,**

**- mais aussi le maintien d'un travail consciencieux et honnête à la DSEM.**